

Saint-Nazaire, le vendredi 29 mai 2020

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves et les
élèves de 3^{ème} du Collège NORANGE.



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



**OBJET : Réouverture aux élèves de troisième
à partir du mercredi 3 juin 2020.**

Madame, Monsieur, Chers élèves, Chers parents,

Suite à l'annonce de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, les élèves de troisième seront à nouveau accueillis au collège à partir du mercredi 3 juin prochain.

Cette reprise se fera dans le strict respect du protocole sanitaire national : à partir de cette date, chaque parent aura le choix entre l'enseignement en présentiel ou à distance ; vous pourrez donc choisir de replacer votre enfant au collège ou qu'il poursuive l'enseignement à distance. Dans les 2 cas, l'instruction reste obligatoire pour tous ; il est donc essentiel que votre enfant reprenne le travail en présentiel ou poursuive son travail à distance.

**Collège
Pierre NORANGE**

Pour des raisons évidentes de responsabilité et d'organisation, nous vous prions de nous faire connaître votre choix par écrit, avant mardi 2 juin prochain à 15 heures. Pour cela, vous trouverez un coupon réponse imprimé au dos de la présente. Nous vous prions de bien vouloir le déposer dans la boîte à lettre du collège.

**Erik JUTEAU
Chef d'établissement**

J'attire votre attention sur le fait que le retour au collège se fera de façon progressive et contrôlée. Comme indiqué sur le coupon, il ne sera possible de réintégrer le collège que les lundis de chaque semaine. Une fois le choix du retour effectué, il sera définitif. Aucun retour sans inscription écrite ne sera accepté.

66 route de Trébale
44 600 Saint Nazaire

Tél. 02.51.76.60.30

Adresse électronique
ce.0441613p@ac-nantes.fr

Durant cette période de reprise, un Protocole strict sera appliqué (protocole élaboré en Commission Hygiène et Sécurité et approuvé par le Conseil d'Administration). Les élèves réintégréés au collège, comme les personnels, seront tenus de respecter strictement l'ensemble de ce protocole, faute de quoi ils seront immédiatement renvoyés à leur domicile après signalement téléphonique aux parents.

J'attire également votre attention sur l'évolution possible des conditions de cette reprise : en cas de dépassement de l'effectif de 15 élèves par classe, l'emploi du temps pourra être dédoublé et les élèves seront alors accueillis selon une alternance de groupes

Concernant les opérations d'orientation et d'affectation, les rendez-vous pris avec les professeures principales, la semaine prochaine, sont maintenus.

Enfin, durant toute cette période, l'accueil des visiteurs se fera exclusivement dans un espace réservé et l'accès aux bâtiments d'enseignement du collège sera strictement interdit aux personnes étrangères au service.

Une fiche d'informations complémentaires précisant notamment les vérifications médicales à effectuer chaque jour, en tant que parent, est également jointe à ce courrier ; nous vous invitons à en prendre connaissance avec votre enfant.

Cette année du fait de l'annulation des épreuves finales du D.N.B. les cours se poursuivront jusqu'au vendredi 3 juillet inclus. Après cette longue période de confinement, il est donc essentiel que votre enfant poursuive son enseignement jusqu'à cette date.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de renseignements complémentaires et soyez assurés de notre engagement total pour préserver la santé de chacun et la réussite de tous.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.


Le Chef d'établissement
Erik JUTEAU



Durant la période transitoire du déconfinement, les emplois du temps habituels seront maintenus de **8h59 à 12h02 et de 13h25 à 15h24**.
Toutefois la journée du mercredi 3 juin sera consacrée à accueillir les élèves selon une organisation comparable à celle de la rentrée.



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Inscription au dispositif

A déposer dans la boîte à lettre du collège avant le mardi 2 juin à 15 heures.

Je soussigné responsable légal de l'élève :

..... en classe de

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Souhaite que mon enfant réintègre le collège | <input type="checkbox"/> le mercredi 3 juin 2020 |
| | <input type="checkbox"/> le lundi 8 juin 2020 |
| | <input type="checkbox"/> le lundi 15 juin 2020 |

Mon enfant est demi-pensionnaire il déjeunera à la demi-pension :

OUI NON

Ne souhaite pas que mon enfant réintègre le collège mais poursuive son instruction **obligatoire** à distance.

Par ailleurs, je reconnais avoir été informé des dispositions sanitaires prises et m'engage à respecter les préconisations qui me seront transmises.

Fait le Signature du responsable légal :

Collège
Pierre NORANGE

Erik JUTEAU
Chef d'établissement

66 route de Trébale
44 600 Saint Nazaire

Tél. 02.51.76.60.30

Adresse électronique
ce.0441613p@ac-nantes.fr

Engagement de l'élève à respecter le protocole sanitaire

Je soussigné.e,

Nom-prénom :

Classe de :

M'engage à respecter le protocole sanitaire du collège Pierre Norange.

Fait le Signature de l'élève